

EN COLOMBIE

La République de Colombie est officiellement consacrée au Sacré Cœur de Jésus. Voici le texte du décret, signé par le Président de la République en mai 1915, déclarant la fête du Sacré Cœur fête nationale.

"Le 18 juin, veille de la fête, on permettra aux employés de l'Etat qui le désireront de sortir des bureaux, dans la soirée, pour aller se confesser plus facilement. A la tombée de la nuit, on annoncera la fête par deux feux d'artifice au son de la musique, dès que les cloches de la Cathédrale auront donné le signal. Le 19, à 8 hrs du matin, le Président de la République, entouré de son Gouvernement, des hauts fonctionnaires, et autres employés de l'Etat qui le désireront, assistera à la communion générale que tous recevront par ordre et par catégories. A 10 h. $\frac{1}{2}$ aura lieu la messe pontificale, célébrée par Mgr l'Archevêque, durant laquelle le prédicateur officiel prendra la parole.

A la fin de la messe, devant le Saint Sacrement exposé, le Président s'approchera de l'autel et renouvellera à haute voix l'acte de Consécration de la République au Sacré Cœur de Jésus. Aussitôt après, commencera l'adoration à tour de rôle, d'abord par Mgr l'Archevêque, et le Président de la République, puis, d'après l'ordre établi, par les membres du Gouvernement, les autorités et autres fonctionnaires de l'Etat.

"Le soir, à 5 heures, on organisera une procession, présidée par le Chef de l'Etat, avec la statue du Sacré Cœur. Le ministre de la Guerre donnera des ordres pour que les troupes forment la haie sur tout le parcours et rendent les honneurs dans tous les actes susmentionnés.

"Le Gouvernement espère que la nation colombienne tout entière participera avec enthousiasme à ces fêtes